

26.08.2009 – 15:33 Uhr

Soutien à la consommation La somme de 1,2 milliard de francs encaissée par la Confédération en reven-dant ses actions UBS doit servir à réduire plus fortement les primes des caisses-maladie

Bern (ots) -

L'an prochain, les primes des caisses-maladie vont augmenter de plus de 10 pour cent, comme le confirment les chiffres publiés aujourd'hui par Comparis. En pleine crise, la population suisse va donc devoir fortement puiser dans son porte-monnaie : en tout, près de 2 milliards de francs. En 2010, une famille de quatre personnes devra ainsi payer 1500 francs de prime en plus. Cette énorme baisse du pouvoir d'achat ne grèvera pas uniquement le budget des ménages, mais aura aussi de graves conséquences sur la conjoncture. À cause de la hausse des primes des caisses-maladie, les ménages disposeront de moins d'argent pour leur consommation. Ce qui aura une in-cidence douloureuse pour l'économie intérieure, qui fonctionne pour l'heure de manière encore sa-tisfaisante. De nombreux emplois seront ainsi en danger.

L'Union syndicale suisse (USS) demande instamment que cette somme de 1,2 milliard de francs en-caissée par la Confédération à travers la revente de son emprunt à conversion obligatoire UBS doit être affectée à une hausse des fonds destinés à la réduction des primes des caisses-maladie. Cela, en plus des 200 millions de francs déjà proposés à cet effet. Par cette mesure, on pourrait compen-ser les effets négatifs pour la conjoncture de ces hausses de primes. Les ménages qui, bien qu'innocents, pâtissent d'une crise provoquée par ceux qui se sont remplis les poches de bonus pourraient voir ainsi leur charge quelque peu allégée.

Contact:

Union syndicale suisse

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS (031 377 01 16 ou 079 205 69 11), se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100588734> abgerufen werden.